Recommandations à l'attention des Centres de Santé soutenus par Pharmaciens sans Frontières Suisse dans la lutte contre le Covid-19 à Madagascar

Sommaire

Introduction

1. Formations
2. Outils disponibles pour la sensibilisation
3. Dispositions à prendre : gestes barrières
   3.1. Règles d'Hygiènes
      3.1.1. Des Patients
      3.1.2. Du personnel
      3.1.3. Des locaux
   3.2. Distanciation
   3.3. Equipements du personnel
      3.3.1. Masque
      3.3.2. Gants
      3.3.3. Visière
   3.4. Flux des personnes
4. Prise en charge d'un cas possible Covid-19
5. Prise en charge des autres patients
   5.1. Patients chroniques
   5.2. Autres patients
   5.3. Population vulnérable
6. Pharmacie
   6.1. Gestion des stocks
   6.2. Bon usage des médicaments dans la lutte contre le covid-19
   6.3. Petit labo : fabrication de Solution Hydro-alcoolique et chlore actif
7. Communication et traçabilité des actions
8. Collaboration des acteurs de santé

Introduction

Etat des lieux de la situation :

Au 1er avril, d'après la traduction (informelle) du président : 58 cas dont 6 cas contact.

Apparemment sur 54 cas à 14h le 1er avril : 12 symptomatiques et 42 asymptomatiques

Il y a eu des tests de dépistage rapide effectués en masse pour tester les passagers des vols entre le 11 mars et le 19 mars. Cela continue le 2 avril.

Pour rappel, l'indice de propagation du covid-19 est de l'ordre de 1.5 à 3.5 (≈1,2 pour la grippe)[Réf : Statista]. La moyenne de propagation du virus est de 2.5 [Réf : CNRS, France]. Ces indices de propagations sont des estimations en fonction des cas déclarés et peuvent évolués en fonction de l'évolution de la pandémie.

Ce virus se propage rapidement du fait d'une dissémination par gouttelettes. Le plus dangereux à l'heure actuelle est donc la dissémination du virus par les personnes asymptomatiques non détectées. Il faut impérativement **maitriser les cas contacts, c'est l'enjeu de santé publique actuel** pour éviter la propagation.

La région Boeny est encore épargnée pour le moment. Cela ne doit pas empêcher de faire les gestes barrières. Il ne faut pas minimiser ni dramatiser mais la prévention est un enjeu clé ! Un exode de Tananarive vers les provinces est en cours, beaucoup de personnes quittent Tananarive pour rejoindre leur village, la plupart à pieds. Il y a des barrages sanitaires avec contrôle de température etc… Le fait que les gens se déplacent peut augmenter le nombre de cas contacts par des porteurs sains, d'où le confinement.

A Majunga, les lieux rassemblant du public sont fermés : bars, discothèques, brochettes espace filao,… Les tuk-tuk ne doivent pas transporter plus de 2 personnes, les Taxi-be ne doivent pas utiliser les strapontins.

Le milieu médical doit montrer l'exemple, rassurer les gens et faire la prévention des gestes barrières, seul moyen pour le moment de lutter efficacement contre le covid-19.

Ce document propose plusieurs recommandations afin d'appliquer au mieux les bons gestes et de pouvoir continuer la prise en charge des patients dans les meilleures conditions possibles.

NB : le 5 avril 2020, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 19 avril à Madagascar avec maintien des mesures actuelles. Il est important de suivre les informations étatiques quant à l'état d'urgence sanitaire déclaré.

1. Formations et informations

- Une formation a été donnée dans les centres de santé de Aina Vao, Mahasoa, Clinique Fanantenana, Hôpital Candide et Hôpital St JP 2 du 23 au 31 mars sur le Covid-19, les gestes barrières et les informations pertinentes concernant ce virus. **Cette formation est destinée à l'intégralité du personnel**. Il est important que tous les employés, médicaux comme personnel d'appui reçoivent cette formation pour être mieux informé et faire les bons gestes et informer à leur tour.

→Si certains des personnels n'ont pas été formés, il est plus que souhaitable de solliciter la pharmacienne PSF pour organiser une nouvelle session.

- Cette formation a été adaptée pour former également des éducateurs ou assistantes sociales pour qu'à leur tour ils diffusent l'information dans les quartiers.
  Si vous pensez que cela peut -être utile dans d'autres associations, auprès d'autres personnes, n'hésitez pas.

- Pour une **bonne gestion de l'information**, toutes les informations pertinentes reçues des différentes instances sont transmises par la pharmacienne PSF. **Le partage d'informations est crucial pour une organisation coordonnée**. N'hésitez pas à faire part des informations que vous pouvez aussi recevoir du médecin inspecteur ou autre à la pharmacienne PSF pour **centraliser l'information, mieux collaborer et anticiper.**

2. Outils disponibles pour la sensibilisation

- Des affiches ont été distribuées ou sont en cours de distribution : affiches de l'état et affiches PSF.
  L'affichage est très important pour la prévention, donc il est recommandé vivement d'afficher tous ces supports aux endroits stratégiques des centres de santé pour qu'ils soient vus par le plus grand nombre.

Affiche de l'Etat format A4 et format A2 pour les 2 premières.

Affiches PSF

Adultes

Enfants

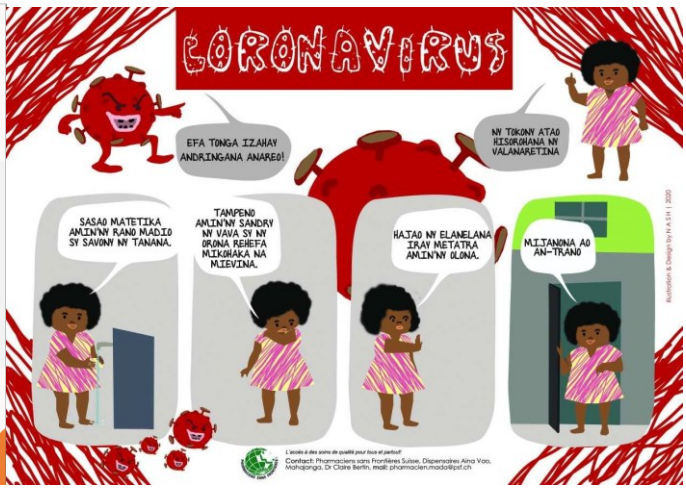

Affiche OMS lavage de mains

Toutes les affiches sont disponibles sur demande.

- Une vidéo est en préparation pour diffusion sur écran TV avec port USB ou lecteur DVD avec plusieurs vidéos de préventions : vidéo de l'état, vidéo pour enfants, danse sur les gestes barrières etc…

  →Merci d'informer la pharmacienne PSF si la diffusion est possible avec clé USB ou lecteur DVD (DVD fourni par PSF)

- PSF encourage à **faire régulièrement des informations aux patients** ! Lorsqu'ils attendent l'ouverture, ou lorsque vous jugez que vous avez beaucoup de monde dans la salle d'attente… Il serait important de rappeler les gestes barrières. **Il est conseillé de déléguer quelqu'un à cette tâche**, il sera responsable de l'information aux patients comme un animateur des gestes barrières (la pharmacienne PSF peut le former si vous le souhaitez).

La prévention est à l'heure actuelle notre meilleur médicament !

3. Dispositions à prendre : gestes barrières

3.1. Règles d'Hygiènes

3.1.1. Des Patients

- **<u>Hygiène des mains</u>**

Il est donc impératif d'informer les patients sur l'hygiène notamment l'hygiène des mains. Pour se faire : **il faut un accès à de l'eau et du savon aux entrées possibles des centres de santé. Ces points doivent être définis et notifiés (cf 7. Communication et traçabilité des actions).**

Chaque point d'eau dans les centres doit posséder du savon et vous devez y afficher l'affiche du lavage des mains (affiche OMS) pour rappel.

Il est préférable de privilégier tant que possible le savon pompe pour éviter les contaminations.

Lavage des mains pour tout le monde avant l'entrée dans le dispensaire à Mahasoa, assuré par une personne du personnel d'appui.

Installation d'un point d'eau à l'extérieur d'Aina Vao de chaque côté de la salle d'attente.

Point d'eau intérieur avec du savon et l'affiche du lavage de mains de l'OMS (Aina Vao)

Mettez en place un point d'eau avec du savon dans la mesure du possible, des choses simples peuvent être faites avec une bassine, une bouteille d'eau avec un trou dans le capuchon, asperger les mains des gens avec du savon ou de la solution hydro-alcoolique. **Chaque centre doit adapter son système d'hygiène à sa capacité**

de gestion et à sa structure (nombre d'entrées, flux des patients) mais doit faire le nécessaire.

NB : N'hésitez pas à appeler la pharmacienne PSF pour la mise en application de ces dispositions si elles n'ont pas encore été prises. C'est une priorité !

- **Hygiène autour du point d'eau**

-**Désinfecter régulièrement les robinets** au chlore actif ou à la javel ou à l'alcool 90° ou tout autre produit ménagé utilisé classiquement pour la désinfection.

-S'il y a **des linges pour s'essuyer les mains**, il faut les changer tous les jours, les laver à 90° si possible (lavage puis rinçage à l'eau à 90°) et les faire sécher correctement.

NB : Eduquer les patients à ne pas s'essuyer sur leurs vêtements, il est mieux de secouer les mains.

-Vous pouvez également mettre du papier essuie main, mais dans l'idéal il faudrait un distributeur pour ne pas toucher le rouleau et limiter la consommation. Il faut également mettre une poubelle si possible fermée à côté (si poubelle fermée, le mieux est le système de soulèvement du couvercle au pied avec pédale, sinon il faut désinfecter le couvercle souvent).

Poubelle à pédale

poubelle avec couvercle à désinfecter.

NB : les poubelles doivent être dans tous les cas désinfectées régulièrement. La périodicité dépend de la poubelle.

- **Crachats**

Eduquer les patients à ne pas cracher par terre, ou au moins cracher dans le caniveau ou dans un mouchoir à jeter dans une poubelle

3.1.2 Du Personnel

Le lavage des mains est indispensable ! Il doit s'effectuer le plus possible. Si vous êtes en contact avec les patients, le lavage doit se faire entre chaque patient.

Un point d'eau et du savon suffisent ! Pour ceux qui n'ont **pas accès à un point d'eau** pendant leur activité professionnelle, ils doivent recourir au **gel ou à la solution hydro-alcoolique** : personnel de la caisse (Mahasoa, Aina Vao), de la pharmacie (Mahasao)...

→ Désinfecter régulièrement les robinets ! Changer les essuies mains ! (cf. hygiène des patients ci-dessus)

NB : un lavage de main efficace au savon dure 40 à 60 secondes ! La solution hydro-alcoolique n'est pas efficace si vos mains sont trop sales, grasses, mouillées… Un lavage à la solution hydro alcoolique dure 20 à 30 secondes.

L'entretien des blouses et son changement régulier est indispensable. Ne pas essuyer ses mains sur sa blouse. Les blouses protègent un minimum et protègent à minima les vêtements. Il est nécessaire de se laver les mains une fois la blouse enlevée avant de quitter son lieu de travail.

3.1.3 Des locaux et du matériel

Il est important de désinfecter les sols, les surfaces, le matériel régulièrement utilisé. Pour ceux travaillant sur ordinateur, il faut désinfecter le clavier avec un chiffon humidifié au chlore actif ou à la javel ou à l'alcool à 90°.

Il faut penser à désinfecter les sièges des patients régulièrement également, notamment dans les salles de consultations.

Au vu des données disponibles, la survie des coronavirus dans le milieu extérieur n'est que de quelques heures sur des surfaces inertes sèches[1] [réf : Institut pasteur France]. La contamination peut se faire par les mains en les portant au visage au niveau des muqueuses. Apparemment, il survit plus longtemps dans un milieu humide et sur les surfaces humides.

3.2 Distanciation

1 mètre au minimum ! (malgré la distance respectez la confidentialité au maximum)

Des affiches sont à dispositions pour rappeler la distance d'1m entre les personnes.

A Madagascar, la distanciation sociale est très compliquée, mais il est impératif de prendre des mesures pour la faire respecter pour le bien des soignants comme des patients.

[1] Bois, métal, plastique, …

- Distance 1 m

Mise en place d'un mètre de distance avec des tables, des cartons ou autre. Retourner les bureaux de la largeur sur la longueur. Eloigner les chaises dans les espaces d'attente.

Pharmacie Aina Vao : la vente à l'intérieur ne s'effectue plus et un système de planche suspendue a été mis en place devant la fenêtre de la pharmacie pour la délivrance et respecter la distance.

Espacer les chaises dans les lieux d'attente par exemple aux soins, à l'écho, au labo…

Exemple de dispositions de cartons pour empêcher les personnes d'approcher du comptoir avec affiche explicite.

Ajouter une table devant les comptoirs, la caisse comme ici devant la buvette du dispensaire Aina Vao.

Distancer les patients pendant la consultation : les chaises sont éloignées du bureau du médecin pour garder la distance. (Salle de consultation Aina Vao)

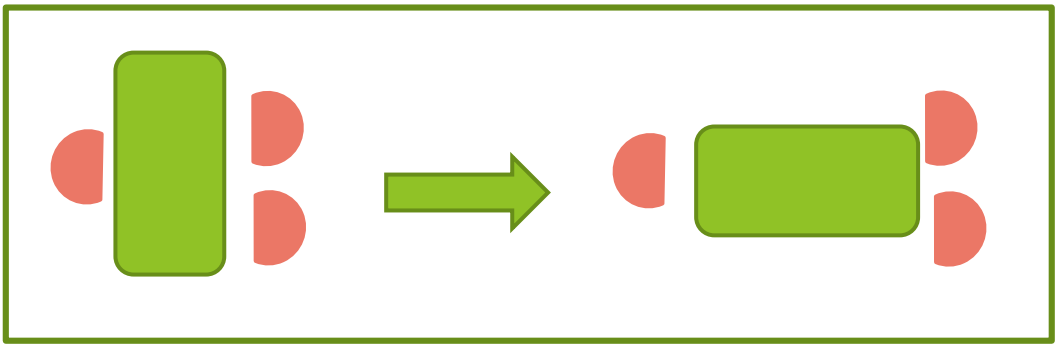

Changer l'orientation des bureaux (Cas de Fanantenana)

Vous pouvez également utilisé du rubalise : ruban de travaux, chantiers… pour délimiter la distance.

- **Marquage au sol**

Le marquage au sol doit être mis en place pour que les patients respectent la distance d'une part avec le personnel mais aussi entre eux, ce qui est beaucoup plus compliqué.

Ce marquage peut être fait à la craie (mais il faudra le refaire régulièrement, car cela va s'effacer rapidement).

Il peut être fait avec du ruban adhésif (ou de la peinture).

- **<u>Protection des pharmacies et des caisses</u>**

La solution idéale est un panneau en plexiglas pour faire comme une vitre, il n'y en a pas à Majunga.

NB : les protections peuvent se cumuler !

MERCI DE RESPECTER LES MARQUAGES AU SOL
Phytoxil
Strepsils
Strepsils
STODAL
MON ATOUT
Osmo Soft
VALIDA

Ici, on peut utiliser un plastique souple transparent style « toile cirée transparente » ou « nappe transparente »

Si nécessaire faire un cadre en bois pour le fixer.

Pharmacie du dispensaire Mahasoa.

Caisse du centre de santé Aina Vao

Essayer d'utiliser une matière la plus résistante possible et la plus épaisse.

NB : il est indispensable de nettoyer plusieurs fois par jour la surface de ce plastique.

Ne pas hésiter à le changer régulièrement en fonction de l'état de la matière, si la matière devient poreuse, l'efficacité de cette protection devient nulle.

Avec la distance, il est difficile d'avoir les carnets, l'argent, de donner les médicaments sans être penché, sans se rapprocher des patients.

Il peut être envisagé d'utiliser un système de « passe monnaie ».

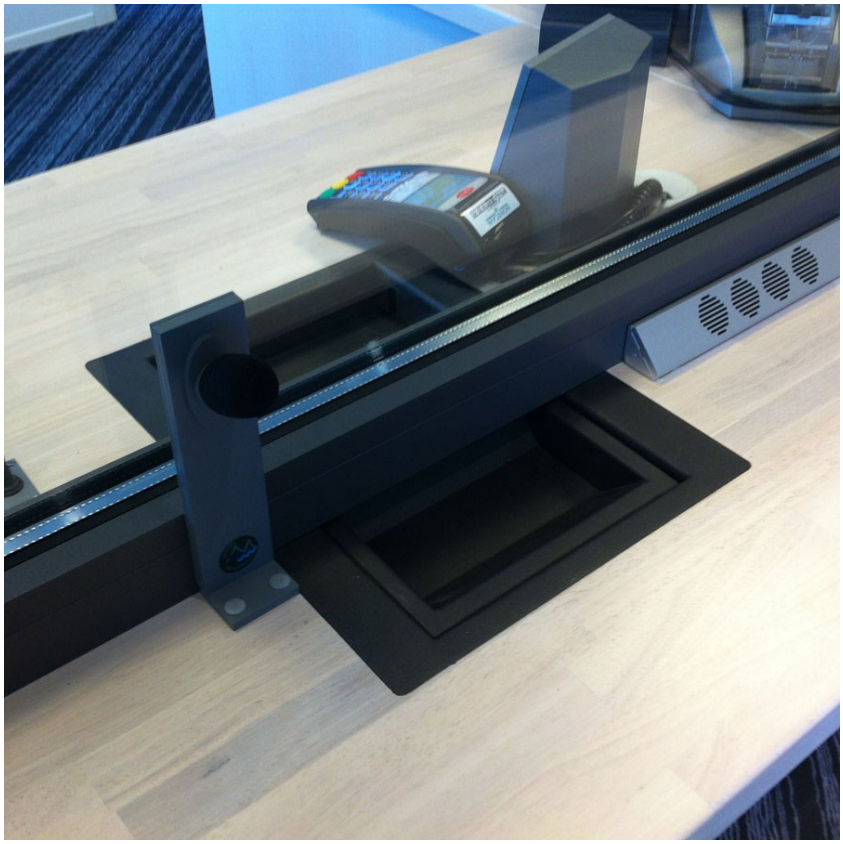

On peut utiliser une corbeille/panière en plastique (plus facile à désinfecter) un plateau en plastique (avec long bord) ou en métal pour prendre le carnet, la monnaie et rendre les médicaments et la monnaie à distance du patient.

Pour les personnels ne pouvant pas être à au moins un mètre : infirmiers, sages-femmes (accouchements), dentistes… → voir équipement du personnel.

3.3 Equipement du personnel

3.3.1 Masques

➔ Cf document de travail Masques (en cours de rédaction au 7/04/20)

Dans l'idéal, pour les personnes les plus en contacts avec les patients il faudrait des masques FFP2. *Ils sont testés dans le sens extérieur vers l'intérieur : sens de l'inspiration. La classe est définie par la pénétration du filtre et la fuite au visage.*

Le masque chirurgical a pour objectif de piéger les gouttelettes de salives lors de l'expiration de celui qui le porte. *Il est testé de l'intérieur vers l'extérieur dans le sens de l'expiration.*

Les masques de confections artisanales, ou industrielles en tissu ou autres sont réservés à des usages non sanitaires d'après l'ANSM (Agence Nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé, France)

Toutes les définitions, recommandations et décisions concernant les masques sont décrites dans le document de travail sur les masques.

- **Pour rappel : Bon usage du port du masque (d'après l'OMS)**

Quand utiliser un masque ?

- Si vous êtes en bonne santé, vous ne devez utiliser un masque que si vous vous occupez d'une personne présumée infectée par le 2019-nCoV.
- Portez un masque si vous toussez ou éternuez.
- **Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon.**
- Si vous portez un masque, il est important que vous sachiez l'utiliser et l'éliminer correctement.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque.

- **Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon**
- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage
- **Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher; chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide d'une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon**
- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique
- Pour retirer le masque: l'enlever par derrière* (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée; se laver les mains avec une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon

*dans le doute, lavez-vous les mains avant de l'enlever pour éviter de vous contaminer le visage si vous le touchez.

3.3.2 Visière

Pour les personnes proches des patients comme les dentistes ou les infirmiers, il peut être envisagé un système de visière.

Cette visière peut être faite à l'aide d'une relieuse, d'un plastique transparent, d'une reliure et d'un élastique.

Il est indispensable de désinfecter cette visière régulièrement et de ne pas mettre les doigts dessus.

Le masque doit être porté avec la visière.

Démonstration sur ce lien :

https://www.linkedin.com/posts/activity-6650337692640911360-OsTY/?fbclid=IwAR2bHdBMDVQGcmRukmR5qXyCJrNMlQ-8TRPVceuU9c_uZs5L8XJHPHqUvBM

3.3.3 Gants

Le fait de se laver les mains régulièrement protège mieux contre la COVID-19 que le port de gants en caoutchouc (s'ils sont mal utilisés). Le virus peut se trouver sur les gants et il y a un risque de contamination si vous vous touchez le visage avec les gants. [Réf. : OMS vis-à-vis du grand public]

Le risque important en milieu médical peut toutefois nécessiter le port de gants dans des activités comme la caisse avec la manipulation des billets. Il est recommandé de porter des gants dans ces activités spécifiques. Mais le changement/retrait des gants est indispensable lors du changement d'activité.

Les personnels portant des gants en temps normal continuent leur pratique.

Comme pour les masques, si les gants sont mal utilisés, ils sont plus néfastes que bénéfiques.

Si vous portez des gants, ne pas mettre les mains au visage, limiter ces mouvements pour ne pas contaminer tout l'environnement alentour. Les gants

s'enlèvent en se retournant délicatement, ils sont jetés dans une poubelle pour être détruit correctement.

3.4 Flux des personnes

Il est important de revoir le **flux des personnes** afin que celles-ci se croisent le moins possible et ne soient pas en contact étroit les unes avec les autres dans les zones d'attente.

Il est important de limiter le nombre d'accompagnateurs pour justement éviter un flux trop important de personnes au sein des structures. Sans oublier qu'il faut respecter la distanciation.

La limitation des accompagnateurs est essentielle pour éviter des cas contacts. Il faut réduire le nombre de personnes présentes au même endroit.

Il est aussi important de rappeler **que des enfants non-malades et qui n'ont aucun intérêt à être là ne doivent pas accompagner les patients**. Les enfants étant plus résistants ils peuvent être porteurs sains et disséminer le virus dans un lieu où les personnes sont en général déjà affaibli par la maladie.

Chaque centre doit en informer ses patients, il est envisagé une communication radio pour rappeler ces principes généraux.

Afin de limiter également les patients et dans le cadre d'une aggravation de la situation, **il doit être envisagé que tous les soins non urgents doivent être reportés : opération non vitale programmée, soins dentaires non urgents…**

En revanche, **les programmes de vaccination doivent continuer** mais dans le **respect des gestes barrières.** Il doit être envisagé la gestion des personnes venant

pour la vaccination. L'espace pour les recevoir doit permettre de les espacer d'1 m, au besoin il faut faire des groupes, répartir sur plusieurs plages horaires et/ou jours.

Mais c'est également l'occasion de rappeler les gestes barrières et de participer à l'éducation des patients en matière d'hygiène.

4 Prise en charge d'un cas possible Covid-19

La dernière définition (distribué par représentant de l'OMS ou Etat dans les centres de santé) de cas suspect est :

a. **Un patient atteint d'une maladie respiratoire aiguë** (fièvre et au moins un signe/symptôme de maladie respiratoire (par exemple, toux, essoufflement)

ET n'ayant aucune étiologie qui explique pleinement la présentation clinique

ET des antécédents de voyage ou de résidence dans un pays, une zone, ou un territoire déclarant une transmission locale de la maladie COVID-19 au cours des 14 jours précédant l'apparition des symptômes.

OU

b. Un patient souffrant d'une maladie respiratoire aiguë

ET ayant été en contact avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 au cours des 14 derniers jours avant l'apparition des symptômes ;

OU

c. **Un patient atteint d'une maladie respiratoire aiguë** (fièvre et au moins un signe/symptôme de maladie respiratoire (par exemple, toux, essoufflement)

ET nécessitant une hospitalisation

ET sans autre étiologie qui explique pleinement la présentation clinique

Cas probable

Un cas suspect pour lequel le test COVID-19 n'est pas concluant

Cas confirmé

Une personne dont le laboratoire a confirmé l'infection par COVID-19, quels que soient les signes et symptômes cliniques

Cas contact

Toute personne en contact étroit* avec un cas confirmé mais ne présentant pas encore des signes ou des symptômes cliniques

*Contact étroit : toute personne ayant voyagé dans le même moyen de transport, partagé le même foyer, même bureau, même classe.

Si vous êtes face à un cas suspect :

- **La première chose à faire est de lui donner un masque. (Lui rappeler les règles d'hygiène pour la mise en place du masque)**
- **Appeler le 913 ou les personnes attitrées du CSB Mahabibo**
- **Prévoir un lieu d'isolement le temps que son transfert soit effectué.** Il doit rencontrer le moins de patient possible.
- **Désinfecter le lieu de consultation.**

Le patient sera transféré au CHU Mahavoky

5 Prise en charge des autres patients

5.1 Patients chroniques

Pendant la pandémie du Covid-19, **les patients souffrants de maladies chroniques doivent continuer d'être pris en charge et suivi**. Il serait dangereux pour la santé publique que ces patients se retrouvent isolés et n'aient plus accès à leur traitement. **Un déséquilibre de leur pathologie peut les rendre plus vulnérables** au covid-19.

- Asthmatiques

Le traitement de fond notamment par corticoïdes inhalés (béclométhasone, BECLATE®) ne doit pas être interrompu.

Les médicaments de l'asthme doivent être poursuivis à dose efficace pour que l'asthme, quelle que soit sa sévérité, soit parfaitement contrôlé durant cette période épidémique à COVID-19.

Les corticoïdes ne sont pas des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), molécules associées à des formes plus graves d'infection par COVID-19. [Réf : Société de Pneumologie de langue française]

- Hypertendus

D'après la Société Européenne de Cardiologie (ESC), les experts « recommandent que les médecins et les patients continuent leur traitement avec leur médicament antihypertenseur habituel car il n'y a aucune preuve clinique ou scientifique suggérant qu'un traitement par IEC ou ARA II doivent être arrêté à cause de l'infection à Covid-19. »

Un déséquilibre pourrait être plus délétère.

- Diabétiques

Le confinement ne doit pas être source de perturbation de la glycémie. **Les patients doivent continuer à être suivi, surtout ceux qui sont mal équilibrés.** Le confinement pouvant réduire l'exercice physique, il est conseillé d'avoir un minimum

d'activité à la maison : gym douce ou autre. Le régime alimentaire en vigueur doit être maintenu voir surveillé de plus près en fonction des résultats de la glycémie.

Il faut prendre des précautions particulières avec certains médicaments ou compléments alimentaires, notamment le paracétamol et la vitamine C, qui peuvent perturber voire fausser les mesures de glycémie par des techniques de mesure continue de la glycémie. [Réf : Société francophone du Diabète]

En Résumé : aucun traitement ne doit être arrêté, il est important que les patients chroniques continuent leur suivi. Il peut être nécessaire en période de confinement de délivrer les médicaments pour au moins un mois.

Ces personnes ne doivent pas être isolées, l'aspect financier ne doit pas être un frein à leur prise en charge.

La solidarité doit être de mise que ce soit par les centres de santé mais aussi par l'entourage, les voisins. Il faut encourager la solidarité et ne pas laisser seul les patients chroniques, les soutenir, faire leurs courses, aller chercher leurs traitement pour qu'ils restent confinés (étant personnes à risque) s'ils n'ont pas de problème particulier de santé.

5.2 Autres patients

Les autres pathologies ne cessent pas d'exister pendant la pandémie au Covid-19. Les centres de santé fonctionnent normalement pour accueillir tous les patients.

Le programme de vaccination doit être poursuivi.

/!\ Lors de la prise en charge des patients pour toute pathologie en période d'épidémie au covid-19, il est recommandé dans le cas d'une fièvre ou de douleur de prescrire le paracétamol. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) doivent être prescrits avec précaution car il peut y a avoir un effet aggravant lors de l'infection au covid-19.

Mais les traitements chroniques ne doivent pas être stoppés, même si ce sont des traitements à base d'anti-inflammatoire (AINS, corticoïdes, aspirine comme antiagrégant plaquettaire). La balance bénéfice-risque doit être prise en compte lors d'un avis médical afin de ne pas déstabiliser les patients équilibrés sous médicaments.

La prise en charge et la prévention du paludisme, de la tuberculose et de la transmission du VIH doit se poursuivre. (Informations bientôt disponibles et à suivre par le biais de « Initiative 5% »)

5.3 Populations vulnérables

La prise en charge des cas sociaux par les centres de santé par le biais de PSFCH ou non, ne doit pas être interrompue. Cette population est à risque du fait de sa très grande pauvreté dont découle malnutrition, manque d'hygiène, plus grande sensibilité à la maladie…

Ces personnes doivent être informées tant que possible des gestes barrières à mettre en place. **Il est recommandé que l'assistante sociale du centre de santé, ou toute autre personne spécialisée se déplacent dans les quartiers populaires pour informer et former sur les gestes barrières.**

Des outils de communication et une formation est à disposition pour les assistances sociales et/ou éducateurs.

Il est également important de rappeler aux cas sociaux qui viennent régulièrement dans les centres de limiter leurs déplacements et de ne venir qu'en cas de nécessité pour éviter le flux de patient.

Il est recommandé de fournir du savon à ses personnes vulnérables sans revenus.

Il est recommandé de prendre régulièrement de leurs nouvelles pour un bon suivi.

Un programme de soutien de ces populations vulnérable doit être envisagé.

6 Pharmacie

6.1 Gestion de stock

En période d'épidémie, **l'approvisionnement doit être assuré en évitant les ruptures et les surstocks.**

Malgré le confinement de la capitale, la livraison des produits de santé est assurée.

Il est important de faire **l'état des stocks des médicaments et intrants nécessaires pendant l'épidémie comme le paracétamol, gel hydro-alcoolique, masques, gants…**

Il est également recommandé de **faire l'état des stocks des produits nécessaires aux fabrications** officinales qui ne sont pas des produits médicaux et qui peuvent venir à manquer comme les flacons, les boîtes pour les reconditionnements, les baumes, ainsi que les matières premières comme la vaseline.

Si un problème se présente, s'il y a une rupture de médicaments, de produits, en informer la pharmacienne PSF dès que possible pour prendre les dispositions nécessaires : proposition d'une équivalence pour un médicament, solution de dépannage pour d'autres produits.

6.2 Bon usage des médicaments dans la lutte contre le covid-19

Il n'existe pas de traitement préventif ni curatif significativement efficace à l'heure actuelle.

La prévention passe par les gestes barrières.

Les patients peuvent souhaitez renforcer leur système immunitaire, prendre des médicaments en automédication ou consulter un médecin dans ce but.

Il est du devoir de la Pharmacie de s'assurer de l'usage rationnel des médicaments demandés ou prescrits.

Rappel :

- ➔ Les **antibiotiques** sont délivrés UNIQUEMENT sur ordonnance.
- ➔ Le **paracétamol et la vitamine C** délivrés en automédication doivent être limités à 2 plaquettes/par personne voir foyer, pour éviter la rupture à la pharmacie et que les gens ne stockent.
- ➔ Il est recommandé d'être attentif aux **ordonnances d'azithromycine**, zocin®, azik®, aux **demandes de chloroquine**, nivaquine®… En effet, un protocole de soin est à l'étude en milieu hospitalier pour la prise en charge du covid-19. Il faut informer les patients que ces protocoles sont seulement hospitaliers et sous surveillance médicale notamment cardiaque, il est dangereux de vouloir prendre ces médicaments sans avis médical.
- ➔ La délivrance **sans ordonnance d'anti-inflammatoires** non stéroïdiens est désapprouvée (Ibuprofène, Advil®, Nurofen®, Spifen®, diclofénac, kétoprofène, …) et la délivrance sur ordonnance doit être surveillée.
- ➔ **L'usage des compléments alimentaires** à base de vitamines peuvent être envisagé pour renforcer l'immunité mais plutôt dans le cas de personnes à risque : malnutries, fumeurs, immunodéprimés.
- ➔ L'utilisation de certaines **huiles essentielles** peuvent renforcer les défenses immunitaires par leur action antivirale, antibactérien… comme le **Ravintsara** mais il faut rappeler le bon usage des huiles essentielles : rappel de posologie, contre-indication chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, asthmatiques, épileptiques.

Les remèdes pour renforcer l'immunité ne sont pas des remèdes qui luttent directement contre le covid-19, bien utilisés ils ne sont pas mauvais pour la santé. **Mais ces remèdes ne garantissent en aucun cas une immunité contre le virus. Il ne faut pas sous prétexte de prendre ces remèdes arrêter les gestes barrières !**

Si vous avez des questions sur les médicaments, traitements, ou autres interrogations pharmaceutiques n'hésitez pas à en parler avec la pharmacienne PSF.

6.3 Petit Labo : fabrication de solution hydro-alcoolique (SHA) et de chlore actif.

- Solution Hydro-Alcoolique (SHA)

La mise en place de fabrication de SHA au sein des centres de santé équipés d'un « petit laboratoire » est fortement recommandée.

Cette fabrication est sous couvert de la pharmacienne PSF qui formera le personnel du petit laboratoire dans les règles de bonnes pratiques de fabrication avec un protocole adapté à chaque centre de santé et aux matériels disponibles.

La SHA est fabriqué selon la formule OMS. Elle est destinée prioritairement au personnel des centres de santé. Si le stock le permet, la vente au public pourra être envisagée au prix fixé par PSF.

- Chlore actif

Une rupture en produits ménagers se fait sentir à Majunga, il est envisagé de fabriquer du chlore actif pour les différents centres de santé pour la désinfection. **La désinfection est un enjeu primordial surtout en milieu sanitaire**. Chacun doit pouvoir avoir accès à des produits de désinfection en quantité suffisante pour lutter contre les germes et virus.

La fabrication sera encadrée par la pharmacienne PSF pour assurer le suivi de stock. Cette dernière formera le personnel de laboratoire à cette production en fonction des protocoles PSF déjà existants.

NB : Chaque centre doit anticiper cette fabrication et libérer le personnel dédié au petit labo pour la formation et la fabrication. Chaque centre doit se mettre en relation avec la pharmacienne PSF afin de programmer les plages horaires pour la fabrication.

7 Communication et traçabilité des actions

Il est indispensable de mettre en place un suivi des actions menées au sein du centre de santé.

Il est nécessaire de classer les documents importants :

- Documents étatiques
- Recommandations nationales
- Recommandations PSF Suisse et autres
- Procédures et documents de référence propre au centre de santé (exemple : isolement d'un patient Covid, protocole concernant l'utilisation des masques, suivi de la fabrication, du stock et de la distribution de la solution hydro alcoolique…)
- Liste non exhaustive

Cette traçabilité de l'information, des actions menées, et de la gestion de la crise est nécessaire pour la qualité de service du centre de Santé.

Cela est également un outil précieux dans la communication des directives au personnel de l'établissement. Chaque décision ou protocole doit être notifié au personnel directement ou via un conseil d'administration.

Dans cette pandémie, **la communication est primordial** au près des équipes médicales, du personnel dans sa globalité, comme au près des patients… **Le message doit être clair et juste**. Tout le monde doit travailler ensemble avec **pour objectif le respect des gestes barrières et la non propagation du virus.**

8 Collaboration des acteurs de santé

Cette pandémie engendre une crise sanitaire sans précédent dans le monde ainsi qu'à Madagascar. Cela s'accompagne également d'une crise économique.

Il est important en ces moments difficiles d'être solidaire que ce soit entre les structures privés soutenues par PSF qu'avec également les structures publiques.

La collaboration et les échanges d'informations sont indispensables pour une réponse sanitaire coordonnée.

L'entre aide doit être de rigueur ! Effectivement, certains matériaux, produits peuvent être amenés à manquer. PSF vous incite à travailler ensemble, à vous soutenir réciproquement dans l'intérêt des patients et de la santé publique !

La Pharmacienne PSF peut faire le lien entre les différentes structures.

Conclusion

La mise en place d'un plan de gestion du risque avec la mise en place d'actions permettent d'anticiper et de se tenir prêt si cette pandémie devait s'intensifier à Madagascar.

Il est impératif de prendre les mesures adéquates, de les appliquer.

La Pharmacienne PSF reste à votre disposition pour vous aider à mettre en place les recommandations.

Elle s'engage également à vous tenir informé des évolutions et vous transmettre toutes nouvelles recommandations.

Contact : Dr Claire BERTIN

Pharmacien Volontaire pour Pharmaciens Sans Frontières Suisse à Madagascar

Dispensaire Aina Vao – Antanimasaja – Majunga

pharmacien.mada@psf.ch

+261 34 79 757 66

	Date	Par
Rédaction	2/04/20	Claire Bertin, Pharmacien volontaire mission Madagascar pour PSF
Relecture et corrections	05/04/20	Stéphanie Mena, Pharmacien, responsable de mission Madagascar pour PSF Et Marie-José Barbalat, Pharmacien, Présidente de PSF
Corrections et validation	06/04/20	Claire Bertin, Stéphanie Mena, Anne-Christine Cordonnier, Pharmacien, responsable de mission Madagascar pour PSF
Révision Version V2	07/04/20	Claire Bertin